

Comité des Usagers de la Forêt régionale de Saint Eutrope

6 septembre 2024 – 17h à 19h- sur site*

* Parking de la Forêt régionale, rue des Petits Champs, 91700 Fleury-Mérogis

Objet du comité :

Le comité d'usagers est une instance réunie régulièrement à l'initiative d'Île-de-France Nature, afin d'échanger avec les différents partenaires impliqués dans le fonctionnement de l'Espace naturel régional. C'est l'occasion de présenter les actions réalisées ou programmées et de répondre aux questions des usagers.

Présents :

ORGANISME	NOM Prénom	Fonction
Île-de-France Nature	MORET Thierry	Technicien Responsable de site
Île-de-France Nature	WEISS Lorraine	Déléguée territoriale
ONF	BEURNE Hubert	Technicien
ONF	FRIANG Nicolas	Responsable de l'unité territoriale Ouest Essonne Chevreuse
Mairie de Fleury-Mérogis	PERRET Roger	Adjoint chargé du cadre de vie et de la Démocratie locale
Mairie de Bondoufle	Chantal BELMON	1ère Adjointe
Mairie de Bondoufle	Thierry MONNIER	Conseiller délégué à l'environnement
Mairie de Ris-Orangis	MELIN Gil	Maire-adjoint Chargé de la Transition écologique, d'Écopolis et de la Démocratie locale
Agglomération Cœur d'Essonne	CHOLLEY François	Vice-président en charge des espaces naturels, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations Maire de Villemoisson-sur-Orge
Agglomération Cœur d'Essonne	LACOMME Audrey	Directrice du pôle Environnement et Espaces Naturels
CD 91	ROTILLON Sylvain	Chef de projet vélo

Présentations des principaux sujets en cours sur la forêt de St Eutrope

1^{er} arrêt : placette de replantation des arbres

La forêt régionale de Saint Eutrope comporte une forte proportion de châtaigniers qui ont été touchés par la maladie de l'encre. Île-de-France Nature a procédé au retrait, sur deux parcelles totalisant une surface de 2,5 hectares, de la totalité des châtaigniers, tous atteints de la maladie de l'encre.#

#

4 125 sujets ont été plantés (cormier, alisier torminal, chêne sessile) afin de constituer un nouveau peuplement plus diversifié et favorable à la biodiversité.

La coupe d'arbres en forêt régionale fait systématiquement l'objet d'une communication renforcée avec les communes de situation. La coupe réalisée en 2023-2024 n'a pas occasionné de plaintes des riverains

Il est rappelé que la forêt régionale de Saint Eutrope fait l'objet d'un aménagement forestier, document élaboré par l'ONF en coopération avec Île-de-France Nature, et fixant les orientations de gestion forestière jusqu'en 2036.

2^{ème} arrêt : plaine d'Escadieu

La plaine d'Escadieu est un site absolument remarquable en Île-de-France. L'existence d'une prairie, d'une surface de plus de 20ha, enserrée dans la forêt est une grande richesse écologique. Par ailleurs, l'ensemble du massif comporte des zones humides intéressantes dont la fonctionnalité mérite d'être améliorée. C'est pourquoi, le site accueille des mesures compensatoires écologiques portant sur la création de mares forestières et la restauration de mares existantes. D'autres part, de la terre végétale a été réutilisée localement pour ensemercer la zone de renaturation sur le site de l'ancien parking de l'hippodrome dans l'objectif de conserver la flore locale.

Il est également précisé qu'une partie des surfaces sont sous convention avec un agriculteur local, historiquement exploitant de la plaine. La convention stipule l'obligation de broyage des surfaces afin de prévenir de l'enfrichement. Un broyage des repousses de frênes a été réalisé l'année dernière mais l'entretien du site doit être renforcé.

3^{ème} arrêt : chantier de renaturation de l'ancien parking de l'hippodrome

Une vaste opération de renaturation a été réalisée en 2023-2024 en appliquant les principes de l'économie circulaire. L'ensemble des matériaux présents sur le site (bétons utilisés sur les zones de stationnement, enrobés des chaussées, graves et sablons pour la structure du sol) ont été réemployés soit sur site pour modeler un relief et créer des dépressions humides, soit sur des chantiers proches du site. Cette opération a permis de renaturer et désimpermeabiliser le site, afin de garantir le renouvellement du peuplement végétal, notamment les chênes qui ont tous été préservés.

Autres sujets abordés par les participants

La circulation motorisée dans le massif : la présence de motos et de quads est un problème ancien à St Eutrope. La pose des barrières a considérablement amélioré la situation, notamment pour les quads. Les motos restent présentes mais les plaintes sont moins nombreuses. Île-de-France Nature organise avec le concours des forces de l'ordre des opérations impromptues de verbalisation et de saisie des véhicules

La création de continuités cyclables : les participants indiquent le souhait de restaurer une continuité cyclable plus confortable entre la zone renaturée et le giratoire de Bondoufle, ainsi

qu'avec l'allée en direction de Ris Orangis. Île-de-France Nature a par ailleurs sollicité le Département pour améliorer l'accès vélo sécurisé depuis Bondoufle jusqu'à l'entrée de la forêt.

La requalification de l'entrée de la forêt coté Fleury-Mérogis : Île-de-France Nature prévoit de requalifier l'entrée avec la pose d'une signalétique et de mobilier en remplacement des talus destinés à empêcher les motos de s'introduire en forêt. De son côté, la commune de Fleury interviendrait sur ses emprises (parking), notamment pour limiter l'accumulation d'eau en période hivernale.

Les participants apprécient le mobilier bois (troncs d'arbres polis) mis en place le long du cheminement sur la zone renaturée.